

Nb d'inscrits au CQ 3 à ce jour : 32

Nb de personnes présentes : 5

Présents pour la Ville : Chantal REBEILLE-BORGELA (Adjointe Adjoint chargée de la vie des quartiers), Alain THEVENON (Directeur général des services).

Habitants présents : Annette BODIN , Annick BOEHM, Soeur Marie Luc et abbesse, Anick RENARD,

Excusé(s) : Denise RECOURA

1. RETOUR SUR LE COMPTE RENDU DU 8 MARS 2017

Pas de remarques

2. INFORMATIONS

→ Vidéoprotection

Le système de vidéoprotection est en service, 34 caméras ont été posées sur 9 sites. Les caméras ne visionnent que les lieux publics. Une information indiquant que la ville dispose de vidéoprotection est installée à chaque entrée de la ville.

→ Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU a été approuvé au conseil municipal du 18 mai 2017, celui-ci est consultable sur le site de la ville (délibération n°8558 – Urbanisme – PLU – Modification n° 3 – Approbation).

Les remarques faites par les personnes venues lors de l'enquête publiques ont été, en partie, prises en compte par le commissaire enquêteur et par la Mairie.

→ Hoirie

Un avis favorable a été donné par la CNAC suite au recours contre Super U.

Le permis de construire va être prochainement délivré.

La commission de sécurité initialement programmée en juin a été reportée en juillet.

Les travaux de voirie et de réseaux (eaux pluviales/usées/ sec et humide) sont en cours.

Les permis de construire de la Semcoda, (réalisations d'une résidence seniors, de logements sociaux et la maison médicale) seront délivrés en juin ou juillet. Le démarrage des travaux aura lieu d'ici octobre/novembre.

→ Pôle Echange Multimodal (PEM)

Une convention entre le Pays Voironnais, la Ville, le Conseil Régional et le Conseil Départemental devrait être signée courant septembre.

Les études sont en cours et pourront être présentées à l'automne, l'OPAC (bailleur social du projet pour les logements) n'a pas fait de retour sur le projet, toutefois la Ville a demandé à l'OPAC de faire attention à la forme, l'harmonie de hauteur, celui-ci devra être présenté aux habitants avant la délivrance du permis de construire.

Parkings SNCF

C'est le Pays Voironnais qui a la charge de l'acquisition de ces parkings. Le parking sera plus grand.

→ Réseau de chaleur

Les travaux de voiries sont terminés, les travaux de construction des locaux près de la piscine vont prochainement débuter.

→ **Circulation**

Les Gorges de Crossey vont être coupées à la circulation du **10 juillet au 15 août** (7j/7 et 24h/24), travaux concernant la sécurisation des falaises, une augmentation du trafic routier par l'avenue Chappays pourrait être observé pendant cette période.

3. DIVERS

- Annick BOHEM s'est portée volontaire pour être la représentante du comité de quartier. Sa mission est de collecter auprès des personnes qui le souhaitent des questions, des propositions, des suggestions concernant ce quartier. Une fois les informations collectés Mme Bohem pourra établir un ordre du jour sur les questions à poser à l'aide de fiche navette. Mme Bohem sera aussi l'interlocutrice auprès des autres représentant de quartiers, ce qui permettra à chacun des 6 quartiers de se réunir afin de discuter ensemble de points à soulever lors des réunions inter-quartiers.

- **Permis de construire Rue du Boutet :**

Le Permis de Construire du promoteur a été accordé, le contentieux l'opposant à un résident a cessé. Une fois le projet calé entre le promoteur et la Ville, une réunion aura lieu pour présenter le projet, deux points essentiels seront abordés :

⇒ La phase de chantier avec le moins de gêne possible

⇒ Travailler le futur aménagement sur les travaux de voirie, eaux pluviales, usées et la mise en service de la voirie.

Concernant le passage des enfants dans la rue, un coordinateur sécurité va étudier un trajet pour que le passage des enfants et piétons soit sécurisé. Ce travail ne peut être commencé que lorsque les entreprises seront connues car il faut travailler ensemble, d'autant qu'en cas de problèmes cela sera de la responsabilité des entreprises.

- **Route de Chartreuse :** signalisation limitation + de 7,5T

⇒ Les services du Département, confirme que l'arrêté est toujours valide, le panneau sera reposé après les travaux de sécurisation des falaises (après le 15/08).

- **Aménagement carrefour route de Raçin / Pré boulat** (priorité à droite/stop)

⇒ Le STOP sera mis en place dans les prochaines semaines

La vitesse étant excessive dans le quartier, des mesures de vitesse vont être faite. Des contrôles de vitesse seront fait.

Deux campagnes vont être mises en place lors de ces contrôles de vitesse :

1) prévention donc immobilisation du véhicule et rappel à l'ordre

2) verbalisation lors du prochain contrôle

Sur la Départementale la Police Municipale fait des contrôle avec la Gendarmerie.

- **Poubelles et Portail à Malossanne**

⇒ Il n'y a plus de d'affiches indiquant les modalités, les fréquences et jours de collectes par rapport aux catégories de déchets.

⇒ Poubelles archi pleines, quand il y a du vent les déchets viennent dans les jardins, maisons voisines, les poubelles ne sont pas rangées, le local est beaucoup trop petit

4. QUESTIONS DIVERSES

- Moustiques il n'est plus possible d'utiliser des produits chimiques, Voreppe utilise le 0 phyto. Quels conseils sont donnés pour éviter la prolifération des larves de moustiques.
- La plaque chemin de Malossane sera prochainement remise celle-ci ayant été commandée tout comme les panneaux.
- La renouée du Japon luxuriante chemin des Termes a de nouveau poussé ► la ville va envoyer les espaces verts
- Fleurissement, plainte qu'il n'y ait plus de fleurs dans la ville. Rappel que la ville étant inscrite au concours « Villes et Villages fleuris » ont des contraintes dû au cahier des charges (par rapport à l'arrosage, à l'environnement, etc)
- Bruit des motos, seule la gendarmerie peut procéder à des contrôles de bruit
- Chemin de Malossane il y a de nombreuses ronces, la ville rappelle que c'est aux propriétaires d'entretenir ces arbres, ronces, etc. Un courrier leur sera envoyé, si pas de réaction, une entreprise interviendra et les propriétaires régleront la facture.
- La villa des arts sera en vente d'ici fin 2017 – début 2018, il y aura un cahier des charges très restrictifs
- Le long du gouffre des piquets sont dans le vide à cause de l'érosion du terrain

6. PAS DE FICHES NAVETTE

Une rencontre entre les élus et les habitants aura lieu le **vendredi 7 juillet – Grande Rue de 9h30 à 11h30**

Prochaine réunion
mercredi 11 octobre 2017